



En exercice : 58

Présents : 47

Votants : 51

Le huit décembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 2 décembre 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

**Étaient Présents :**

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN  
  
COURBEVEILLE  
CRAON  
  
CUILLÉ  
DENAZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAZÉ  
SENONNES  
SIMPLÉ  
ST AIGNAN S/ROË  
ST ERBLON  
ST MARTIN DU LIMET  
ST MICHEL DE LA ROË  
ST POIX  
ST QUENTIN LES ANGES  
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CHAUVIN Maxime, titulaire  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
SORIEUX Vanessa, titulaire  
VALLÉE Jacky, titulaire  
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, RADÉ Maurice, titulaires  
BANNIER Géraldine, titulaire  
de GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires  
/  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
/  
LECOT Gérard, titulaire  
CHAELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires  
BRÉHIN Colette, titulaire  
MEZIERES Hervé, suppléant  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, titulaire  
GENDRY Daniel, titulaire  
RESTIF Vincent, titulaire  
de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires  
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires  
BARBÉ Béatrice, titulaire  
/  
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires  
GAUCHER Olivier, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
BEUCHER Clément, titulaire  
GUINEHEUX Dominique, titulaire  
MADIOT Isabelle, suppléante

**Étaient excusés :** HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), GARBE Pascale (Méral), LIVENAIS Norbert (Renazé), CHAZÉ Monique (Craon), CLAVREUL Yannick (Simplé), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault).

**Étaient absents :** DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière).

**Membres titulaires ayant donné pouvoir :**

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à DOREAU Jean-Sébastien  
LIVENAIS Norbert a donné pouvoir à BALOCHE Dorinne

GARBE Pascale a donné pouvoir à CHAMARET Richard  
CHAZÉ Monique a donné pouvoir à de GUEBRIANT Bertrand

**Secrétaire de Séance :** Élu **M. Bertrand de GUÉBRIANT**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2025-12/187 : FINANCES**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*Séance du : 8 décembre 2025*

#### **OBJET 2025-12/187 : FINANCES**

#### **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « L'OUTIL EN MAIN EN PAYS DE CRAON »**

**M. Maxime CHAUVIN**, Vice-Président en charge des Finances-Marchés Publics, donne la parole à M. Daniel GENDRY, Vice-président en charge de l'Economie, l'Emploi, l'Agriculture et le Très Haut Débit, concernant cette demande de subvention complémentaire.

**M. Daniel GENDRY** présente au Conseil communautaire la demande de subvention de l'association « L'outil en main en Pays de Craon ».

L'association « L'outil en Main en Pays de Craon » a pour but d'initier des jeunes, de 9 à 14 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Elle est suivie et accompagnée dans son déploiement par le service emploi.

Elle est constituée à ce jour de 23 bénévoles, issus du territoire (Craon, Cossé-le-Vivien, Quelaines-Saint-Gault, Saint-Poix, Pommerieux, La Rouaudière et Saint-Aignan-sur-Roë). Ces professionnels, retraités ou en activité, font découvrir aux jeunes les métiers de charpentier/couvreur, électricien, menuisier, couturier, mécanicien auto/moto, peintre et horticulteur.

Par son action, « L'Outil en Main » ouvre des horizons aux plus jeunes qui découvrent « l'intelligence de la main ». Ils œuvrent dans de vrais ateliers avec de vrais outils permettant la réalisation d'ouvrages. « L'Outil en Main » joue un rôle clé pour attirer les jeunes vers les métiers manuels. Ils pourront ainsi choisir un métier répondant à leurs aspirations, par la voie de l'apprentissage et/ou de la formation professionnelle.

Pour aider l'association « L'Outil en Main en Pays de Craon » à s'installer sur le territoire, la Communauté de Communes du Pays de Craon a accordé une subvention de 7 000 euros pour la période allant de juin 2024 à juin 2025. Cette subvention comprenait la prise en charge du loyer (charges comprises) sur 1 an et une subvention de 2 000 € (50% du coût d'acquisition de matériaux).

L'association « L'Outil en Main en Pays de Craon » a de nouveau sollicité la Communauté de Communes du Pays de Craon pour une prise en charge du loyer (charges comprises) pour la période allant de juillet 2025 à décembre 2025 soit un montant de 5 000 €.

**Considérant la proposition de la commission Économie, emploi, agriculture et THD réunie le 13 novembre 2024,  
Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et du Bureau communautaire du 19 novembre 2024,**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :**

Présents : 47

Votants : 51 (par le jeu des pouvoirs)

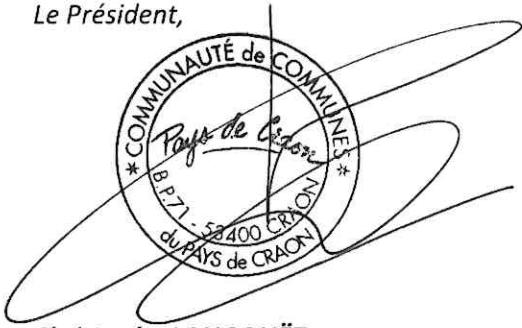
**A L'UNANIMITÉ (51 votants)**

⇒ ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association « L'Outil en main en Pays de Craon »,

⇒ AUTORISE le Président ou le Vice-président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 12 décembre 2025

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Bertrand de GUÉBRIANT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20251212-DELIB202512187-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025  
Affichage : 17/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

